


Le 12. Novembre à 3 heures a été ouvert le présent registre subsidiaire.

Le Président de la Commission d'enquête

La commission d'enquête


OBSERVATIONS DE M.

Remarque des pages 28 novembre 2019

① Annexes

Remise d'un document de 3 pages de M. Denis DIEPOM domicilié à JOINVILLE J-1

② Les Rejets engendrés par l'activité d'unités doivent être obligatoirement analysés et soumis à l'agence Régionale de Santé

Bas de consultation auprès de l'ARS pour d'installation d'autre part unités ou d'autres installations en Europe. des enquêtes d'environnement doivent être effectuées auprès de la population et autorités locales. Ceci pour répondre aux inquiétudes bien légitimes. Bonne journée

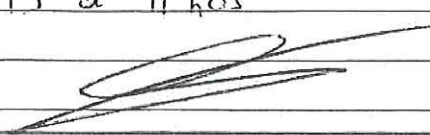
28/11/2019 à 10h55 3 Rue de Rupt Joinville 52300

③ Etant Apiculteur Professionnel en Agriculture Biologique avec 400 ruches de production à Joinville et secteur avoisinants (Thonnancez les Joinvill, Rupt et Joinville entre autres.)

L'Installation de Unitech Services SAS mettrait en péril mon exploitation et une incidence sur l'eau concernerait par les abeilles et autres métaux lourds et rejets retrouvés dans les miels, pollens et cire. Ce qui entraînerait une délocalisation de ruches et de l'exploitation (ce situant à Rupt.) et la suppression du Label AB obtenu depuis le début de mon activité (mars 2015). C'est pour cela que cette industrie m'interroge sérieusement et fait peur sur l'avenir de son département si boisé et naturel.

28/11/2019 à 11h05

Raphaël BOITA

L'Abeille du Village


③

La CE


④ UNITECH a mandaté ARTELIA pour présenter son dossier, très bien mais quelle est l'indépendance d'ARTELIA par rapport aux problèmes de santé publique? Sur quels éléments ce bureau d'étude s'est-il basé pour estimer que l'impact sur la santé sera faible?

L'ARS a émis un avis favorable mais avec de grandes réserves quid de la concentration des métaux lourds rejetés dans l'air et l'eau?

Pourquoi ne pas accepter un débat contradictoire avec Bertrand Thuillier? Si UNITECH par la voix d'ARTELIA, son maître d'œuvre est sûr que les dangers que nous redoutons sont pratiquement nuls, le débat contradictoire lèvera tous les soupçons alors pourquoi le refuser?

La charrie est pratiquement à sec l'été (au moins 5 mois) depuis 2 ans. Le réchauffement climatique n'améliorera pas la situation. La laverie s'arrêtera de fonctionner pendant ces périodes de sécheresse?

UNITECH fait miroiter l'emploi de 40 personnes. La Haute-Charrie a de nombreux atouts en matière de tourisme vert. La ville de Joinville fait de nombreux ~~atouts~~ efforts pour développer le tourisme. Il y a largement de quoi employer 40 personnes dans le secteur touristique. Si on laisse UNITECH s'installer, les touristes vont fuir. Y a-t-il beaucoup de touristes à La Basse? Quel avenir pour le lac du Des? le camping des forges Sainte-Charrie? pour Joinville? Et quel impact sur le prix de l'immobilier?

Enfin que penser de la nuisance routière: il y aura beaucoup trop de camions sur nos routes de campagne.

28/11/2019

Seblanc Sylvie Joinville
25 rue du Val de Wassy

⑤ Dans un département qui se veut "vert" et "touristique" il est inapproprié d'y implanter des industries dangereuses et polluantes.

Le fait de vouloir construire à Suzannecourt (52300) une laverie industrielle est contradictoire par rapport à l'image que l'on veut donner à notre département

④

L. CE

Cette laverie traitera des vêtements contaminés
venant de centrales nucléaires. Encore plus inquiétant
le bâtiment qui se trouvera à côté, puisque celui-ci
servira de stockage et de décontamination de matériaux
radioactifs (échelles, échafaudages etc...). Les activités
produiront de la radioactivité dans la marne et
les cheminées rejettent des radioéléments dans l'air.
Le lieu choisi est incompatible avec des activités
humaines (habitations, écoles, grandes surfaces,
élevages etc...)

Les études d'impact sur l'environnement s'mettent
en avis très réservé sinon défavorable

Il ne faut pas sacrifier la qualité de l'air, des
eaux et de la santé, pour les emplois annoncés
et hypothétiques. Si cela se concrétise, il y aura
des pertes d'emplois dans d'autres secteurs et plus
de possibilité de s'installer en bio.

Cela nécessitera aussi de nombreux transports
d'acheminement vers ces installations donc
pollution au CO₂.

Dans ce dossier il y a assurément un manque
de concertation et de transparence.

Pour ces raisons je dis non à l'implantation
de ces activités.

Restez bien sages. Soignable.

⑥ Par où commencer si ce n'est par le plus important ? Ce projet
est un fleau. Un fleau qui ne doit pas passer. Tout d'abord, le
rapport selon lequel cette laverie est sans risque me repose uniquement
sur le rapport fourni par amtsch. Question impartialité, on repensera.
Et lorsqu'un ingénieur fournit un rapport qui ne soit pas en faveur
de ce projet, on le calomnie ? Qu'il des risques d'arsenic, de plomb et
autres métaux lourds ? Cette laverie est un fleau pour l'environnement
ainsi que pour l'être humain. Le pire étant le manque d'honnêteté et
de transparence, qui ne témoignent que de la dangerosité de ce projet.

Pierre Loblanc

⑦ Je tiens à dire ma totale opposition au projet de la laverie Industrielle de vêtements de protection nucléaires "La Rivière" Marne connaît de plus en plus de niveaux irréguliers (en été 2019, un lit presque à nu cette année - Une interdiction de naviguer sur le canal, qui passe à Joinville, a été prise par la préfect (manque d'eau) -
En hiver la Marne déborde et a des crues énormes (hiver 2018) Elle avait recouvert des champs, des villages, et tout le centre ville de Joinville
En tant qu'habitant de Joinville, je suis très inquiet de l'installation de cette laverie malgré toutes les précautions prises -
Est-ce qu'emploi peuvent effacer les questions qu'on se pose -
N'y a-t-il pas d'autres moyens pour nettoyer tous ces vêtements -
Philippe BOTTA - 6 Rue de l'Auditoire 52300 JOINVILLE
Joinvillois depuis 1961 -

⑧ Je suis opposé au projet car j'ai de sérieux doutes -
1^{er} sur les risques de pollution de la rivière Marne a cause des rejets d'eau pollués (faible niveau d'eau en été)
2^e risque de pollution de l'air suite aux manipulations des produits a retardés -
3^e consommation élevée d'eau du réseau 300m³ jour
4^e peut-il y avoir un retour en arrière si une pollution grave -
M. Lefevre Jackie rue du capitaine Dunez Sommeville
52170 Ehinillon -

⑨ Je suis contre L'INITECH pour ne pas dire la vérité sur cette Blancheisserie surtout pour la santé -
Blanche Joinville
de Blanche Thérèse

⑩ Annexe ② LOURDET Bernard
Document 52000 MOESLAIS

⑪ Annexe ③ GARRET Jocelyne
Document 52000 JOINVILLE

⑥

L. C E

~~+~~

(12) Annexe (4) DURAS. A
Document SUZANNECOURT

(13) Annexe (5) FALAPPI Bernadette
Document

(14) M. VENTRIN. 2 Bis Rue de Remparts - Le 28.11.2019.
52320 GUDMONT ---

OPPOSÉ AU PROJET pour des raisons communes
aux associations : doute sur les chiffres annoncés
Je ne veux plus voir de Activités liées
au nucléaire se développer dans notre département.
l'ajout : le manque de transparence et la
non application de loi n° 2017-148 du 2 Mars
2017 portant réforme de procédures destinées
à améliorer l'information et la participation du
public dans les décisions susceptibles d'avoir
une incidence sur l'environnement :

COPIE FAITE AU PRÉFET SUR SA DEMANDE ET
D'une Pétition ex secrétaire d'Etat à l'origine de la
loi et député de la majorité au grand air

JE CONTASTE QUE (E) STATUTS DE LA DITE
Société Unitech parait dans l'annonce d'Activité
dite S3 dans la présentation commerciale
fixée sur le site - 19 emplois, 1800 m²
qui n'est pas Connexe avec l'activité de
BUANDERIE ... qui REPRESENTE OU REPRESENTERA
80% des pollants

J'AJOUTE que LE PRÉSIDENT INTERPELLÉ sur la
DENONCIATION des 1800 m² de locaux de décontamination
se défend en disant que c'est une erreur dans le
permis de construire - devant Témoins ! un con ble...

JE JOINS Annexe 4 - 5 - 6

Annexe 6 : les concernant la pollution des eaux de
TOUPE NATURE --- AUCUNE POIS DE RADIS PARTICULIERS N'EST
ÉVOQUÉE ...

Ps: Pas de Commissaires
L. C.F. ÉQUESTRE ???

(9)

15 Dossier trop complexe pour
être traité en quelques heures!

Même pas une fiche récapitulative de
pièces du dossier et une numérotation des
pages simple au premier coup d'œil -
le démantèlement n'est que très peu
avancé - lui en suit-il réellement si
l'entreprise vient à défaillir?

29/11/2019 Robert Savin

